



Tournoi national de l'ES Malissard !

Le Samedi 9 Juin 2018

Catégories :

U9 → 24 Equipes

U11 → 20 Equipes

U13 → 20 Equipes



Le responsable Tournoi : VICENTE Adrien
27 RUE DES TROIS BUCHES
26120 MALISSARD
Portable : 06 59 00 69 99
Email : adrien_26@hotmail.fr



Malissard, le 23 décembre 2017.

Mesdames, Messieurs,

Depuis de nombreuses années, l'Etoile Sportive de MALISSARD organise son traditionnel tournoi réservé aux catégories U9, U11 et U13. Le succès de ce tournoi, nous permet de le rééditer pour cette nouvelle année 2018 et de prendre désormais une ampleur nationale. Cette année le tournoi devient payant, nous demanderons donc une cotisation de 20€ par club. (Exemple : Un club avec 2 ou 3 ou même 10 équipes engagées réparties sur toutes les catégories, cotisera 20€). La **date du tournoi** est fixée au **samedi 9 juin 2018**.

Nous serions très heureux de vous accueillir et de partager avec vous une belle journée sur notre complexe sportif.

Sur place vous trouverez ce qu'il faut pour vous restaurer (sandwiches, saucisses, merguez, frites, boissons, crêpes, etc.).

Nous attendons donc votre accord en nous retournant le bulletin d'inscription avant le 1 Mai 2018.

Les horaires de vos rencontres vous seront communiqués par mail, au plus tard une semaine avant la date du tournoi, et sur place le jour du tournoi.

Attention, l'année dernière nous avons refusé de nombreuses équipes car le tournoi était rapidement complet, alors inscrivez-vous au plus vite.

Vous pouvez consulter les règlements sur le site internet du club :
<http://esmalissard.footeo.com/page/tournoi-national-de-les-malissard.html>

N'hésitez pas à nous poser des questions par téléphone, courrier, ou E-mail. Nous ferons le maximum pour vous donner satisfaction et espérons que, quel que soient les résultats de vos équipes vous passerez une agréable journée et, comme beaucoup d'autres équipes, vous aurez envie de revenir les prochaines années.

Nous comptons sur votre réponse rapide et nous vous adressons nos salutations sportives.

Le Responsable Tournoi,
M. VICENTE Adrien.

PS : Si des équipes viennent en car, merci de nous le signaler pour l'aménagement des parkings.





Règlement U9 :

Article 1 : Ce tournoi est réservé uniquement aux joueurs licenciés. Les équipes peuvent faire jouer uniquement des joueurs licenciés dans leur club et dans leur catégorie d'âge.

Les licences seront obligatoirement présentées à tout contrôle des organisateurs. Toute fraude entraînera l'exclusion du joueur, voire de l'équipe.

Article 2 : Les équipes porteront les maillots représentant leur club (prévoir 2 jeux ou un jeu de chasuble). Les joueurs porteront la tenue autorisée officiellement (protège tibias obligatoire). Une équipe U9 est composée de 5 joueurs + 3 remplaçants au maximum. Chaque équipe devra conserver la même composition pendant la durée complète du tournoi.

Article 3 : Les règles appliquées seront celles des plateaux officiels. Les changements s'effectueront lors d'un arrêt de jeu.

Article 5 : L'arbitrage sera assuré par le club organisateur. Tous litiges non prévus par le présent règlement seront tranchés par les organisateurs avec la plus grande impartialité.

Article 6 : Toute agressivité volontaire sera sanctionnée par l'expulsion du joueur pendant 5 minutes. En cas de récidive, le joueur sera exclu définitivement du tournoi.

Article 7 : L'horaire des matchs indiqué sur le programme est donné à titre indicatif. Pour ne pas prendre de retard, les équipes devront veiller à être présentes à l'entrée des terrains désignés et ce, avant la fin du match en cours précédent leur match. La durée des matchs est de 10 minutes (5 à 6 match le matin et 3 à 4 l'après-midi).

Article 8 : Le club et le comité organisateur de l'ESM décline toute responsabilité sur les accidents et vols qui pourraient survenir pendant le déroulement de cette manifestation sportive.

Article 9 : Les scores seront enregistrés afin de faire, l'après-midi, des poules de niveau. Aucun classement ne sera effectué, toutes les équipes et tous leurs joueurs seront récompensés (Coupes + Médailles)

RAPPEL DE QUELQUES REGLES :

Le dégagement du gardien est interdit au pied de volée ou de demi-volée.

Les touches se font au pied par une passe au sol mais il est possible de rentrer en jeu par une conduite de balle (Ballon arrêté) l'adversaire doit se trouver à 4 m.



Règlement U11 et U13 :



Article 1 : Ce tournoi est réservé uniquement aux joueurs licenciés. Les équipes peuvent faire jouer uniquement des joueurs licenciés dans leur club et dans leur catégorie d'âge.

Les licences seront obligatoirement présentées à tout contrôle des organisateurs. Toute fraude entraînera l'exclusion du joueur, voire de l'équipe.

Article 2 : Les équipes porteront les maillots représentant leur club (prévoir 2 jeux ou un jeu de chasubles). Les joueurs porteront la tenue autorisée officiellement (protège tibias obligatoire). Une équipe U11 est composée de 8 joueurs + 2 remplaçants. Une équipe U13 est composée de 8 joueurs + 2 remplaçants. Chaque équipe devra conserver la même composition pendant la durée complète du tournoi.

Article 3 : Les règles seront celles des championnats officiels respectifs des 2 catégories dans le district Drome-Ardèche).

Toutefois pour les deux catégories ils n'y aura pas de hors-jeu.

Les changements s'effectueront lors d'un arrêt de jeu.

Article 4 : Le tournoi est divisé en 5 poules de 4 équipes pour les U13 et également 5 poules de 4 pour les U11. Chaque rencontre durera 10 minutes (1 mi-temps et pas de changement de terrain).

Calcul du classement :
Match gagné : 4 points
Match nul : 2 points
Match perdu : 1 point

Les équipes non présentes à l'heure prévue auront match perdu avec 0 point et un score de 3 à 0.

En cas d'égalité de points au classement, les équipes seront départagées de la manière suivante :

- goal average général
- goal average particulier
- la meilleure attaque
- la meilleure défense
- si toujours égalité 5 tirs au but jusqu'à la première différence au même nombre de tirs.

Pour les parties finales, en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, 5 tirs au but seront effectués par les joueurs présents sur le terrain. En cas de nouvelle égalité, l'épreuve de tirs au but sera poursuivie par les autres joueurs jusqu'à la première différence pour le même nombre de tirs. L'épreuve des tirs au but se déroule uniquement sur la cage prévue à cet effet, sauf pour les finales.

Article 5 : L'arbitrage sera assuré par le club organisateur. Tous litiges non prévus par le présent règlement seront tranchés par les organisateurs avec la plus grande impartialité. Le début et la fin des rencontres se fait par la table de marque.

Article 6 : Toute agressivité volontaire sera sanctionnée par l'expulsion du joueur pendant 5 minutes. En cas de récidive, le joueur sera exclu définitivement du tournoi.

Article 7 : L'horaire des matchs indiqué sur le programme est donné à titre indicatif. Pour ne pas prendre de retard, les équipes devront veiller à être présentes à l'entrée des terrains désignés et ce, cinq minutes avant la fin du match en cours précédent leur match. **La durée des matchs est de 10 minutes.**

Article 8 : Sur les terrains (à l'intérieur des mains courantes) il ne sera toléré que la présence des joueurs, du ou des arbitres et de l'entraîneur. L'entraîneur et les remplaçants se situeront près des « buts à 11 ». Personne n'est autorisé à se placer au centre du terrain à 11.

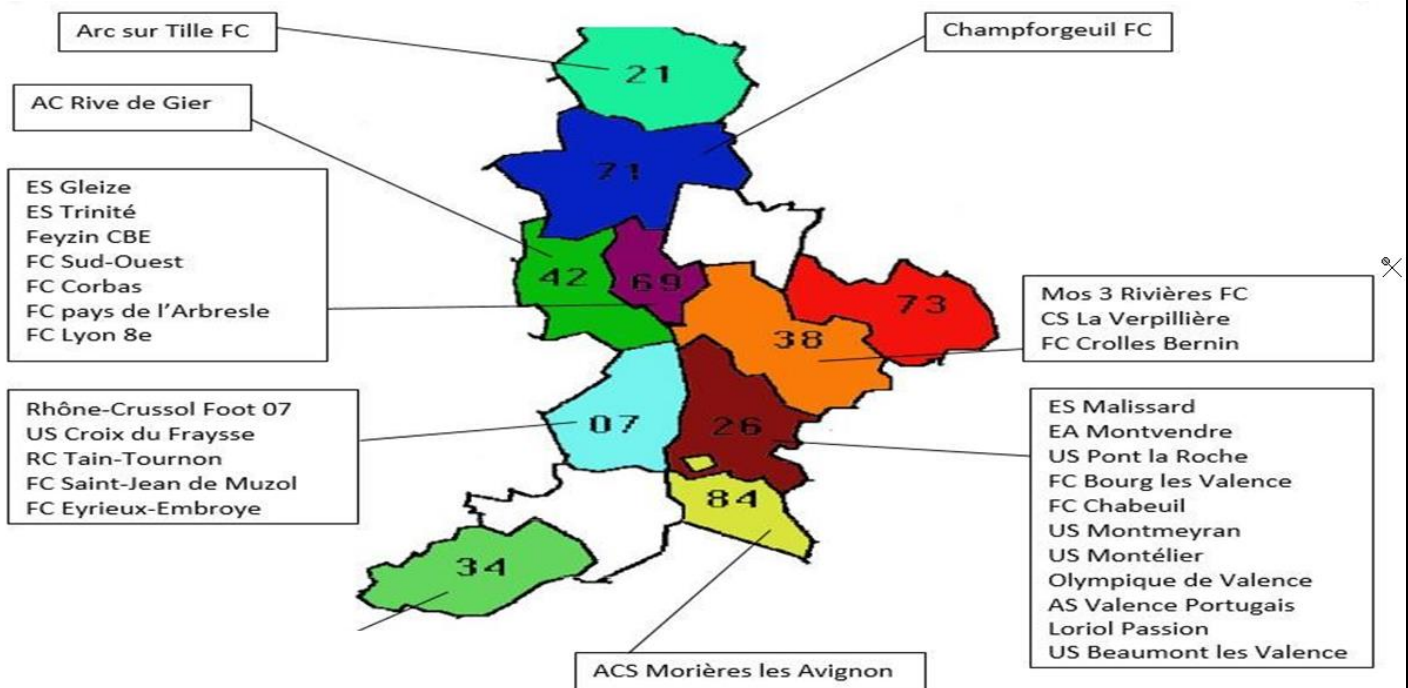
Article 9 : Le club et le comité organisateur de l'ESM décline toute responsabilité sur les accidents et vols qui pourraient survenir.





Cette manifestation regroupe chaque année plus de 20 équipes par catégorie U9, U11 et U13, venues de la région Rhône-Alpes mais aussi, certaines saisons, de la région P.A.C.A, Auvergne (aujourd'hui Auvergne-Rhône Alpes) et Bourgogne. Avec des équipes qui reviennent chaque année participer avec l'ESM à une grande fête de la jeunesse du football et surtout grâce aux clubs ("vous"), qui n'hésitent pas à faire le déplacement.

Quelques clubs représentés sur les dernières éditions du tournoi :



Fiche d'inscription :



NOM DU CLUB :

ADRESSE DU CLUB :

TEL. CORRESPONDANT CLUB :

MAIL CORRESPONDANT CLUB :

U9

Nombre d'équipe :

Règlement de 20€/Club + 1 chèque de caution de 100€/équipe (rendu le jour du tournoi)

Nom du responsable :

Tél. du responsable :

U11

Nombre d'équipe :

Règlement de 20€/Club + 1 chèque de caution de 100€/équipe (rendu le jour du tournoi)

Nom du responsable :

Tél. du responsable :

U13

Nombre d'équipe :

Règlement de 20€/Club + 1 chèque de caution de 100€/équipe (rendu le jour du tournoi)

Nom du responsable :

Tél. du responsable :





Réservation repas :

Vous avez la possibilité de commander des repas à l'avance à un prix réduit. Le jour du tournoi, pour chaque repas réservé, les organisateurs vous remettront 4 tickets vous donnant droit au repas suivant :

- 1 boisson (canette : coca-cola, orangina, oasis...)
- 1 sandwich (merguez ou godiveau)
- 1 barquette de frites
- 1 crêpe au Nutella (ou au sucre)

**Cette offre est exclusivement réservée aux joueurs.
Attention, cette offre n'est valable que sur réservation.**

RESERVATION REPAS TOURNOI (9 JUIN 2018)

NOM DU CLUB :

NOM DU RESPONSABLE :

NOMBRE DE REPAS RESERVES : **X 6,50 € soit un total de :€**

A nous retourner avec le règlement de l'inscription au tournoi.

Chèque à l'ordre de l'ES Malissard et envoyé accompagné de cette fiche à Monsieur VICENTE Adrien,
27 RUE DES TROIS BUCHES - 26120 MALISSARD.

